

Procès-verbal

Le 12 juillet 2010

Réunion publique du Comité consultatif d'urbanisme

qui a eu lieu le lundi 12 juillet 2010 à 19 h

À la mairie d'arrondissement au 13665, boulevard de Pierrefonds

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Catherine Clément-Talbot, présidente
M. Raymond Charbonneau
M. Jean-Louis Lacasse
M. Tony Lucadamo
M. Alain Marcoux
M. Paul-Édouard Robert
M. André Soudeyns

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Fabienne Labouly, chef de division Urbanisme et environnement
M. Guy Bernard, chef de la division Construction et occupation
M. Marco Papineau, conseiller en aménagement

ÉTAIENT ABSENTS

Me Suzanne Corbeil, directeur du bureau d'arrondissement
M. Pierre Rochon, directeur de l'A.U.S.E.

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION EN PUBLIC

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse

Appuyé par : M. Tony Lucadamo

Que les membres du Comité acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

Recommandé à l'unanimité.

B. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 JUIN 2010

Il est proposé par : M. Jean-Louis Lacasse

Appuyé par : M. Paul Édouard Robert

Que les membres du Comité acceptent ce procès-verbal avec la modification suivante :
Mme Catherine Clément Talbot se retire du caucus pour le projet de PIIA pour une unifamiliale isolée au point B.1 au 4732 rue du Collège Beaubois.

1. DÉROGATIONS MINEURES

- 1.1** Étude 927
14400, boul. de Pierrefonds
Lot 4 271 841
Moto Sport Newman
- Permettre, dans la zone CC-2, deux enseignes murales additionnelles d'une superficie de 3,02 m² chacune.

Il est proposé par : M. Alain Marcoux
Appuyé par : M. Raymond Charbonneau

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement de reporter cette dérogation mineure.

Recommandée à l'unanimité.

-
- 1.2** Étude 928
Lot 1 843 335
13950, boulevard Gouin
Ouest (int. St-Léon)
M. Alan Hui, architecte
- Permettre en zone commerciale CA un ratio d'une case de stationnement par 32,9 m² de superficie de plancher du bâtiment proposé, au lieu d'un ratio d'une case de stationnement par 25 m².

Il est proposé par : M. Alain Marcoux
Appuyé par : M. Tony Lucadamo

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cette dérogation mineure. Les membres du comité demandent à ce qu'une case pour handicapés soit rajoutée à l'avant, que les unités de climatisation sur le toit soient bien isolées et cachées de la vue et qu'un toit vert ou une alternative telle qu'une membrane de couleur pâle soit proposée.

Recommandée à l'unanimité.

2. USAGE CONDITIONNEL

- 2.1** Lot 1 170 948
Église Saint-Barnabas
12301, rue Colin
M. Gérard Bélisle, spécialiste
Acquisition immobilière et
affaires municipales Rogers
Secteur est
- Construction d'une tour de télécommunications Rogers sur le site de l'église Saint-Barnabas.
Usage conditionnel : antenne reliée à une tour de communications.

Réunion publique du Comité consultatif d'urbanisme

Le lundi 12 juillet 2010

Page 3

Il est proposé par : M. Raymond Charbonneau
Appuyé par : M. Paul Édouard Robert

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter cet usage conditionnel à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Les résidents lors de l'assemblée ont demandé quels étaient les impacts sur la santé, si la cohabitation avec d'autres transporteurs avait été envisagée et quel type de consultation ils ont auprès d'Industrie Canada. Les membres du CCU ont demandé un plan de localisation montrant les tours actuelles et projetées et que le requérant s'assure que les équipements avec voute ne soient pas une source de bruit.

Recommandé à l'unanimité.

| | | |
|------------|---|--|
| 2.2 | Lot 1 843 335 13950, boulevard Gouin Ouest (int. St-Léon) M. Alan Hui, architecte Secteur est | Nouvelle construction - bâtiment commercial. |
|------------|---|--|

Il est proposé par : M. Alain Marcoux
Appuyé par : M. Tony Lucadamo

Que les membres du Comité recommandent au Conseil d'arrondissement d'accepter ce P.I.I.A. à la condition que soient apportées les corrections exigées par la direction Aménagement urbain et services aux entreprises et par le comité d'architecture. Les membres du comité reconnaissent les efforts du requérant pour améliorer les espaces verts sur le boulevard Gouin Ouest. Ils demandent à ce qu'une case pour handicapés soit rajoutée à l'avant, que les unités de climatisation sur le toit soient bien isolées et cachées de la vue et qu'un toit vert ou une alternative telle qu'une membrane blanche soit mise de l'avant.

Recommandé à l'unanimité.

Levée de la réunion à 21 h 05 proposée par M. André Soudeyns

Fabienne Labouly, urbaniste, OUQ
Chef de division, Urbanisme et environnement